

Il n'est pas possible d'empêcher de dire : « La Patrie est en danger. »

Un triple point de vue de l'intérêt de l'Etat, de l'industrie et de la défense nationale, le doit avoir mesuré le vice de nos travaux publics. A la Chambre d'y remédier. (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche).

La discussion générale est close.

DISCUSSION DES CHAPITRES

Le chapitre 1er est adopté sans discussion.

Le chapitre 2 est voté, après une observation de M. Chavot.

Sur le chapitre 3 (personnel du corps des ponts et chaussées), M. Rouanet développe un amendement tendant à augmenter le crédit de 105,000 francs en vue d'améliorer la situation de 65 sous-ingénieurs et 35 conducteurs faisant actuellement fonctions d'ingénieurs. Il faut régulariser les mises à la retraite pour rendre l'avancement normal.

Le rapporteur rappelle que M. Montaut a déjà proposé l'an dernier un projet de résolution réglant la matière. Une commission est créée; qu'elle apporte des conclusions et on verra alors si y a lieu de modifier le projet.

M. Plichon insiste sur le fait que le projet de loi ne doit pas être considéré comme un simple amendement au budget de 1907.

M. Plichon dépose un amendement dans ce sens. Cet amendement, accepté par le gouvernement, est adopté. Le chapitre 5 est voté ainsi qu'il suit.

Le crédit du chapitre 5 est reporté au chapitre 2.

M. Castellin et Habert insistent en faveur de l'amendement de M. Montaut qui assimilerait les ingénieurs et conducteurs à des fonctionnaires d'ingénieurs.

L'amendement, combattu par M. Turrel, est adopté par 324 voix contre 243.

M. le commissaire du gouvernement propose de rétablir un crédit de 105,000 francs supprimé par la commission du budget. Ce crédit se décompose ainsi : 13,000 fr. pour l'inspecteur principal du bassin de la Seine, 7,000 fr. pour assurer l'avancement des ingénieurs.

La commission du budget accepte cette proposition.

M. le rapporteur propose une diminution de 1,000 fr. à titre d'indication.

L'amendement de M. Lambarde est rejeté.

Les chapitres 3 et 4 sont adoptés.

Sur le chapitre 6, M. Montaut et Rouanet proposent une augmentation de 55,000 fr. pour les agents secondaires des ponts et chaussées.

M. de Lamoignon et Turrel combattent l'amendement, qui est adopté par 323 voix contre 147.

Les chapitres 7 et 9 sont adoptés.

Sur le chapitre 10 (augmentation de 10,000 francs proposée par M. Rouanet en faveur des commis affectés au service des ponts et chaussées), M. de Lamoignon combat cette augmentation, qui est adoptée par 331 voix contre 177.

Les chapitres 10 et 11 sont adoptés.

M. Fajon propose de relever de 45,000 fr. le chap. 12 pour augmenter le traitement des ingénieurs.

Cet amendement est adopté par 278 voix contre 254, malgré M. de Lamoignon.

Les chapitres 12 à 15 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

UN INCIDENT

M. Lecomte nommé par M. Turrel au cours de la discussion, a la parole pour défendre son amendement.

Il est interrompu par M. Rouanet qui se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Lecomte se lève et dit : « M. Rouanet, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

M. Rouanet se lève et dit : « M. Lecomte, si vous voulez parler, vous devez vous adresser au ministre de la marine. »

Rouanet cite ensuite trois lettres qui prouvent que M. Silhol était le factotum et le familier de Rouvier.

Les Syndicats d'émulation

On sait qu'un certain nombre de perfectionnistes ont pris part aux syndicats d'émulation des Chemins de fer du Nord.

Dans un tableau extrait du rapport Flory, Rouanet publie l'état des rapports suivants. Le total :

MM. Jules Roche 26.977 francs.

Etienné 3.745 —

Rouvier 6.950 —

Bardoux 4.042 —

Louis Passy 12.806 —

Comte le Mercier 5.620 —

Deloncle 6.446 —

Les administrateurs, interrogés sur les participations de ces personnes, qui, comme Jules Roche, Etienné, Rouvier et Deloncle n'appartenaient pas à la France, ont répondu que c'était par amitié personnelle qu'ils leur avaient offert des participations.

Dans le compte de M. Say, directeur du Crédit industriel, se trouvait une annexe, à savoir : compte J. R. d'un montant de 2,041 francs.

Voici les dépositions de M. Say sur ce point :

Les 2,041 francs que j'ai touchés sur le compte J. R. ont été mis par moi à la disposition de M. Jules Roche, à la suite de la demande qui m'en a été faite par Jacques de Reimsch.

On lit, d'autre part, dans l'interrogatoire de Reimsch :

Toutes les fois que les émissions ont eu lieu, les sous-participations n'ont eu besoin de aucun versement et nous n'avons eu qu'à leur répartir des bénéfices.

Tout commentaire serait superflu.

L'AFFAIRE DREYFUS

INTERVIEW D'UN FONCTIONNAIRE

Nous avons reproduit dernièrement une interview de M. Demange, prise par notre confrère Camille Quana, du Journal de Charleville. Ce dernier publie aujourd'hui l'opinion suivante d'un fonctionnaire français bien placé pour être renseigné :

C'est dans les salons d'un Parisien de marque, très connu en Belgique et à la polémique, que nous avons eu l'honneur de voir et d'entendre un homme qui va lire. Celui-ci nous a communiqué ce qu'il nous a dit, et nous a communiqué ce qu'il nous a dit, et nous a communiqué ce qu'il nous a dit.

« Si vous voulez mon opinion quant au bordereau, me dit mon interlocuteur, la voici : Oui, je crois que le bordereau est l'œuvre du commandant Esterhazy. Mais sachez-le, cette pièce est très secondaire dans l'affaire Dreyfus ; elle constitue même en ce qui concerne la culpabilité du prévenu tout au plus un indice. Elle n'a rien de décisif. »

M. Demange soutient que cette pièce seule lui a été communiquée. Mais, au fond, il a la conviction de la culpabilité de Dreyfus ; car, si pour des raisons que je vais vous expliquer, il n'a pas été possible de lui communiquer tout le dossier, il n'est pas moins vrai que le dossier du départ de l'île du Diabole a vu défiler devant lui vingt et un témoins.

« Sans doute, et c'est à ceux-là que le dossier est allé, et c'est à ceux-là que le dossier est allé, et c'est à ceux-là que le dossier est allé. »

« Le système de M. Demange c'est ce qu'on appelle couramment l'aveu au tribunal. »

« Représentez les origines de l'affaire : L'armée, qui est le ministre de la guerre, a travaillé et que ses sous-officiers se sont portés sur Dreyfus, on a tendu un piège dans lequel le capitaine est allé se jeter. L'état-major ne s'est pas contenté d'un seul fait pour caractériser son accusation, il a voulu au contraire avoir des preuves aussi nombreuses qu'éclatantes contre celui qui l'accusait. »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service de la guerre, installé au ministère de la guerre, de compléter avec des espions allemands le service de la France, s'est adressé à diverses villes... »

« Et voici ce qui a fait : Le service